

Suivant l'état dans lequel elles se trouvaient, les salles de classe ont été divisées comme suit :

*Salles de classe des écoles primaires proprement dites publiques.*

	Salles d'école communales.			Salles louées chez des particuliers			Nombre des salles de classe.
	en bon état.	en état satisfaisant.	en mauvais état.	en bon état.	en état satisfaisant.	en mauvais état.	
1 <sup>er</sup> arrondissement.	75	48	6	»	1	»	130
2 <sup>e</sup> »	58	47	9	»	»	»	114
3 <sup>e</sup> »	87	18	16	»	»	2	123
4 <sup>e</sup> »	64	43	4	»	»	»	111
5 <sup>e</sup> »	68	42	7	»	»	1	118
6 <sup>e</sup> »	74	42	11	»	»	»	127
TOTAUX. . .	426	240	53	»	1	3	723

*Observation.* — Les salles de classe rangées dans la 1<sup>re</sup> catégorie — et c'est de beaucoup le plus grand nombre — peuvent être considérées comme remplissant suffisamment toutes les conditions relatives à l'emplacement, à l'exposition, à l'éclairage, à la ventilation, à la superficie et au cubage etc. qui doivent être observées dans la construction d'une maison d'école et d'une salle de classe.

Celles de la deuxième rubrique sont celles qui sous l'un ou l'autre de ces rapports laissent plus ou moins à désirer, sans qu'elles soient par cela impropres à leur destination.

Celles de la 3<sup>e</sup> catégorie enfin sont les salles de classe qui conviennent si peu qu'elles devraient être autrement reconstruites ou remplacées par des constructions nouvelles. Le nombre en était de 57.

Dans le cours de l'année scolaire plusieurs maisons d'école ont été mises en bon état et plusieurs nouvelles constructions ont été faites.

Dans un assez grand nombre de localités, les prescrip-